



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Conseil d'administration pré-AG du 24 septembre 2020 « à distance »

<https://drive.google.com/drive/folders/1oyblVMxMZOWGy3e2jS294xbsw6hFiTRs?usp=sharing>

## Ordre du jour (8h30 - 9h30)

### ***Accueil, procurations, vérification quorum***

- **Approbation du compte rendu du CA du 30/01/2020** *(vote sur documents)*
- **Approbation des comptes 2019, examen du budget prévisionnel 2020**
  - Présentation du rapport financier 2019
  - Certification des comptes par le commissaire aux comptes
  - Approbation *(vote)*
  - Présentation du budget prévisionnel 2020 *(avis)*
- **Proposition de répartition des financements de la subvention 2020/21 de l'Ambassade de France** *(vote)*
- **Dossiers HCERES d'évaluation des Masters**
- **Stratégie vis à vis des Etablissements**
- **Indemnisation des missions > 2 semaines**



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Approbation des projets de PV

(vote sur documents)

CA du 30/01/2020

CA/AG du 24 septembre 2020



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Finances

Approbation des comptes 2019  
(vote)

## Rapport financier 2019 vs 2018 - Produits (en €)

Nature	2019	2018	dans Compte de résultats en
<b>Cotisations</b>	<b>85 000</b>	92 500	Produits d'exploitation Cotisations
<b>Subvention MESRI</b>	<b>92 100</b>	92 100	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
<b>Subvention ambassade</b>	<b>107 424</b> 77 424 + 30 000	96 070	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
<b>Subvention exceptionnelle 2iMESR</b>	<b>16 086</b>	3 529	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
<b>Mécénat Airbus</b>	<b>331 704</b>	189 193	Produits d'exploitation Subventions d'exploitation
<b>Produits divers</b>	<b>3</b>	729	Produits d'exploitation Autres produits
<b>Intérêts</b>	<b>367</b>	465	Produits financiers Autres intérêts et produits assimilés
<b>Total des produits</b>	<b>632 684</b>	474 585	

## Rapport financier 2019 vs 2018 - Charges (en €)

<b>Nature et destination</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>dans Compte de résultats en</b>
<b>Per diem (Masters)</b>	<b>95 866</b>	117 031	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Séminaire doctorants</b>	<b>3 691</b>	8 971	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Missions consortium</b>	<b>10 459</b>	7 416	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Missions de coordination</b>	<b>11 194</b>	9 933	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Rembours. billets d'avion</b>	<b>0</b>	4 270	
<b>Dépenses sur subv. 2iMESR</b>	<b>16 086</b>	3 528	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Recherche OLHL</b>	<b>52 547</b>	66 070	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes

## Rapport financier 2019 vs 2018 - Charges (en €)

Nature et destination	2019	2018	dans Compte de résultats en
<b>Salaire et charges</b>	<b>42 624</b> (31 722 + 10 677 + 225)	49 284	Charges d'exploitation Salaires, charges et taxes
<b>Honoraires</b>	<b>10 201</b>	11 526	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Frais divers et pertes</b>	<b>5 557</b> (425 + 132 + 5000)	504	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes et autres charges
<b>Sous-traitance IAS</b>	<b>331 704</b>	181 193	Charges d'exploitation Autres achats et charges externes
<b>Dot. aux amortissements</b>	<b>177</b>	203	Charges d'exploitation Dotation aux amortissements
<b>Impôts sur bénéfices</b>	<b>88</b>	112	Charges exceptionnelles
<b>Total des charges</b>	<b>580 782</b>	460 041	

## Rapport financier 2019 vs 2018 - Résultat (en €)

Résultat	2019	2018	Evolutions
Net (après impôts)	<b>+ 51 902</b>	+ 14 544	2 années de suite d'excédent après plusieurs années de déficit

Résultat affecté au « report à nouveau », voté par le CA.

**Fonds de roulement au 31/12/2019 : 87 656 € (dont 35 754 € au 31/12/2018)**

# Vote







Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Finances

## Budget prévisionnel 2020

## Budget prévisionnel 2020 - Charges en € (hors sous-traitance IAS)

Nature et destination	2020 Attendu fin décembre	2020 exécuté mi-septembre	2019
<b>Per diem (Masters)</b>	<b>30 000</b>	21 280	95 866
<b>Séminaire doctorants</b>	<b>0</b>	0	3 691
<b>Missions consortium</b>	<b>2 000</b>	1 746	10 459
<b>Missions de coordination</b>	<b>4 000</b>	2 160	11 194
<b>Dépenses sur subv. 2iMESR</b>	<b>10 000</b>	10 000	16 086
<b>Recherche OLHL</b>	<b>75 000 + 10 000</b>	49 077	52 467
<b>Salaire et charges</b>	<b>50 000</b>	29 910	46 624
<b>Honoraires + Frais divers</b>	<b>9 286</b>	8 436	10 758
<b>Dot. aux amortissements</b>	<b>170</b>	0	177
<b>Impôts sur bénéfices</b>	<b>80</b>	0	88
<b>Total des charges</b>	<b>190 536</b>	<b>122 609</b>	<b>247 410</b>

## Budget prévisionnel 2019 - Produits/ résultats (hors mécénat Airbus)

Nature et destination	2020 Attendu fin décembre	2020 exécuté mi-septembre	2019
<b>Cotisations</b>	<b>85 000</b>	17 500	85 000
<b>Subvention MESRI</b>	<b>92 100</b>	92 100	92 100
<b>Subvention ambassade</b> (+ 100 000 de subvention 2020/21 attendue fin 2020)	<b>115 000</b> 85 000 + 30 000 (subvention 2019/20)	115 000	107 424
<b>Subvention exceptionnelle 2iMESR</b>	<b>10 000</b>	10 000	16 086
<b>Produits divers</b>			3
<b>Intérêts</b>	<b>500</b>	0	367
<b>Total des produits</b>	<b>302 600</b>	<b>125 000</b>	<b>300 980</b>

## Budget prévisionnel 2020 - Résultat (en €)

Résultat attendu	Fin 2020	2019
Net (après impôts et hors mécénat Airbus qui présente un résultat nul)	+ 112 064	51 902

### Proposition de retour vers les Etablissements à discuter

- En 2019 : 120 missions d'enseignement assurées par un budget global de l'ordre de 96 000 € de la part du Consortium, soit en moyenne 800 € par mission
- Pour 2020 : Proposition de reverser aux Etablissements 800 € par équivalent-mission assuré par EAD, à facturer avant la fin 2020 si possible



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Proposition de répartition des financements de la subvention 2020/21 l'Ambassade de France

### Montant attendu : 100 K€

Répartition proposée

- 20 à 25 k€ pour mission de coordination et du bureau et autres missions
- 75 à 80 k€ pour la recherche

### Principes modifiés à la demande de l'USTH et de l'Ambassade

- Plus de versement aux laboratoires (*au prorata* de leur taille) *via* l'USTH ou l'IRD (sauf exceptionnellement pour certaines opérations spécifiques) - **Dès 2020/2021**
- Accompagner ou lancer un nouvel appel à projets interdisciplinaires que l'USTH envisage de lancer en complément de l'appel actuel « Type1 et 2 », associant au moins deux ? départements de l'USTH, des enseignants-chercheurs de l'USTH et du consortium, qui bénéficieraient ainsi à la fois de financements vietnamiens (USTH, VAST, NAFOSTED, ...) et d'un appui financier du consortium (à hauteur de 40-50% des crédits de l'ambassade) - **Dès 2020/2021**

### Principes modifiés à la demande de l'USTH et de l'Ambassade (suite)

- Lancer des appels à projets pour le financement de séjours de moyenne ou longue durée d'étudiants (masters ou thèses) de l'USTH dans des laboratoires du consortium en France inscrits dans une coopération active et formalisée (à hauteur de 40-45%). Ces séjours pourraient notamment faciliter les séjours des bénéficiaires des bourses vietnamiennes lorsque celles-ci seront lancées - **Dès 2020/2021**
- Participer au frais de maintenance et à l'animation de la recherche à l'USTH (à hauteur de 10-20%) - **Dès 2020/2021**
- Participer aux formations de l'ED – **A partir du 2021/2022**



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Formations

## Le point sur les dossiers HCERES





Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Stratégie vers les Etablissements



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

# Indemnisations missions d'enseignement

## Propositions des montants des cotisations

- **Sans changement** : 2 500 € pour membres actifs et 1 500 € pour membres associés (Vote)

## Proposition de réévaluation des per diem des missions de courte durée (enseignement, coordination, recherche)

- **En accord avec le MESR** :
  - 158 € par jour de mission sur place
- **Conditions** :
  - Suppression du forfait de 320 € par mission (actuellement attribué en plus des *per diem* journalier de 80 € par jour sur place)
  - Maximum de 12 jours sur place pour une mission
  - Justification par l'USTH (Département et/ou Master)
  - Accord de l'Établissement
  - Accord du Consortium

## **Proposition pour mission de « longue » durée 1500 € par mois**

Conditions :

- Durée minimum de 1 mois
- Justification par l'USTH (Département et/ou Master)
- Accord de l'Établissement
- Accord du Consortium



Consortium d'Établissements Français  
d'Enseignement Supérieur et de Recherche  
pour le développement de l'USTH



Site du Consortium

<http://www.consortium-usth.org/fr>

## Questions diverses



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS  
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

**Conseil d'administration du 30/01/2020**

**Lieu : MESRI**

**10h30 – 13h**

---

### Ordre du jour

- 1) Approbation des projets de comptes rendus des CA du 17 octobre 2019.
- 2) Approbation des projets de comptes rendus des CA des 16 et 17 mai 2019.
- 3) Bilan Séminaire stratégique du 10-13 décembre 2019 à Hanoï.
- 4) Calendrier des évaluations HCERES des Masters.
- 5) Examen des différentes propositions d'accréditation des Bachelors/Licences.
- 6) Procédure de l'appel à sujets de thèse 2020.
- 7) Vie de l'association.

### Présents

B. Legube (Président du consortium), sans pouvoir de vote

#### Administrateurs

IRD (représenté par C. Valentin)

Université Paris Saclay (V.O. Nguyen Thi)

Université Paris-Nord (C. Choppy)

Le Mans Université (F. Calvayrac)

Université de Paris (B. Piro, Y. Giraud-Héraud, puis J-C. Lacroix)

Université de Poitiers (L. Aveneau)

Université de Paris Est Créteil (L. Thévenet et M. Schwell)

ENS Cachan (B. Journet)

ULCO ( Cédric Jamet)

Université de Reims Champagne-Ardenne (E. Ait Barka), par téléphone

La Rochelle Université ( Antoine Doucet), par téléphone

#### Invités

Denis Despreaux et Thanh-Truc Vu (DAEDI-MESRI)

Thibaut Dutruel (MEAE)

Etienne Saur, Sabine Vermillard, Luc Le Calvez (Equipe rectorale Française de l'USTH) par téléphone

Eric Lacombe et Sylvain Ouillon (Directeurs Français de Départements à Hanoï) par téléphone

Hubert Diez (correspondant CNES, invité par département Espace et Applications)

### Procuration

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (P. Raimbault) à Université de Paris Est Créteil (L. Thévenet)

### Excusés

Thi Mai Thanh Dinh (Rectrice Vietnamiennne)

Philippe Behra (INP Toulouse)

Céline Gaussen (Consortium)

---

10 votants : quorum est atteint

### **Accueil et préambule**

Le Président

- remercie les présents et la DAEDI d'avoir accueilli et organisé cette réunion,
- annonce la procuration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et demande à l'Université de Paris Est Créteil de l'accepter,
- précise que l'OdJ sera respecté mais en regroupant certains points pour faciliter la présentation.

*Le contact téléphonique est établi et la réunion commence vers 10h35*

### **1) Approbation des projets de PV des précédents CA**

- CA du 16/05/2019 (17h30-19h) à Strasbourg (ENGEES) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés (avec quelques fautes de frappe à corriger).
- CA du 17/05/2019 (14h-15h) à Strasbourg (ENGEES) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
- CA du 17/10/2019 (10h-10h45) à Paris (Université de Paris) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
- CA du 17/10/2019 (12h-12h45) à Paris (Université de Paris) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

### **2) Bilan du séminaire stratégique sur les formations**

Après une présentation rapide du déroulé de la cérémonie du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'USTH (journée du 9 décembre), puis du déroulé de la séance d'ouverture du séminaire (matin du 10 décembre), le Président présente un diaporama comprenant plusieurs informations issues principalement du séminaire (cf. diaporama en p.j.).

#### **2.1) Informations sur les effectifs et sur les Masters (cf. diaporama en p.j.)**

- un bilan sur les primo-inscrits à l'USTH, de 2010 à 2109.
- un bilan sur les diplômes VN délivrés de 2013 à 2019 et sur les diplômes français.
- l'offre de formation en Bachelors et en Masters.
- les principales conclusions du séminaire (session plénière et ateliers) sur les Masters.
- la demande d'évaluation des Masters, issue du séminaire.

#### **2.2) Echanges et questions**

- La baisse des effectifs en Master est très inquiétante.
- La superposition des histogrammes de recrutement en Bachelor et Master montrent bien que les Masters attirent de moins en moins en externe et surtout en interne, conclusion à modérer compte tenu du décalage de 3 ans.
- La question est posée de demander ou non une nouvelle accréditation pour le Master Energie
  - o Qui pilotera le dossier d'auto-évaluation pour ce Master ?
  - o Doit-on attendre le positionnement de l'Université de Perpignan à ce sujet, qui se rendra à l'USTH en Mai prochain ?
  - o L'USTH ne semble plus réellement intéressée pour la poursuite de ce Master ?

### 2.3) Proposition du CA sur les Masters

#### **Proposition 1**

L'évaluation par le Hcéres sera demandée début Mars pour les 6 Masters, donc également pour le Master Energie. Il sera précisé toutefois au Hcéres, que le Master Energie est susceptible de ne pas faire l'objet de demande de 3<sup>ème</sup> accréditation, notamment si absence de pilotage en France. Le Consortium se réserve donc la possibilité de retirer la demande d'évaluation du Master Energie avant le dépôt du dossier d'auto-évaluation (date limite au 11/09/2020).

Le Président va adresser un courrier à J.M. Geib du Hcéres, en réponse à sa demande du 29/10/19 (cf pj à la convocation du CA).

#### **Proposition 2**

Il est demandé à l'USTH d'essayer de programmer un transfert des enseignements assurés par les français vers les lecturers (ou autres enseignants) locaux, en se basant sur une contribution française au niveau des futures Bachelors/Licences de l'ordre de 30 % au minimum.

### 2.4) Informations sur les Bachelors et leur accréditation éventuelle en Licences (cf. diaporama en p.j.)

- L'offre de formation en Bachelor à l'USTH.
- La répartition des effectifs actuels en Bachelor.
- Les 3 (+1) projets d'accréditation de Bachelors en Licences.
- La proposition du bureau du Consortium.

### 2.5) Echanges et questions

- De l'avis de la majorité des membres du CA et de l'USTH, l'accréditation des Bachelors en Licences françaises est un cheminement prioritaire pour accroître l'attractivité en Masters, mais aussi en Bachelors.
- Plusieurs membres du CA (et invités USTH) défendent l'idée de ne pas spécialiser trop tôt les Licences et de tendre vers des Licences générales du type « Maths et Info », « Sciences et Techniques », « Sciences de la Vie et de la Terre », voire « Sciences Physiques et Chimiques ».
- La question des moyens à y consacrer est primordiale et ce malgré la diminution des interventions en Masters, notamment au niveau de la prise en charge des titres de transport.
- Regrouper l'ensemble des Universités membres du consortium sur un seul projet semble très difficile voire impossible pour le bureau du consortium.
- Une réunion de 4 universités parisiennes est annoncée pour la semaine prochaine à ce sujet (thématique « Nano »). Il est dommage que les autres universités impliquées en province n'aient pas été contactées.

### 2.6) Propositions du CA sur l'accréditation des Bachelors en Licences

#### **Proposition 3**

L'hypothèse « B » proposée par les conclusions du séminaire est jugée comme étant la plus intéressante par le CA (membres et invités USTH). Il est demandé à l'USTH de développer plus en détail cette possibilité d'offre de formation en 2 ou 3 Licences générales.

#### **Proposition 4**

Une possibilité d'entretien avec la Directrice de la DGESIP va être demandée par le Président et le Vice-Président en charge des accréditations (Florent Calvayrac).



### 3) Bilan séminaire stratégique sur la recherche et les bourses de thèse

#### 3.1) Informations sur les bilans et les bourses (cf. diaporama en p.j.)

Après avoir donné quelques bilans marquants sur la recherche (labos, financement, production scientifique), le Président présente et commente :

- les principales recommandations de cette partie du séminaire sous formes de phrases-clés (cf. diaporama ci-joint),
- le bilan sur les bourses 911,
- les informations sur le nouveau programme 89, venant de la personne en charge au Ministère Vietnamien de l'ESR.

#### 3.2) Echanges, remarques et questions

- Les financements des laboratoires annoncés ne tiennent pas compte, ni des budgets importants apportés par l'IRD (dans le cadre des LMI), ni des budgets gérés directement par le Consortium qui ne sont pas passés en comptabilité de l'USTH. En revanche les 165 k€ dédiés aux « Objectifs Labos Hoa Lac » et les 109 k€ dédiés à REMOSAT, NENS et SAPAA figuraient à la représentation faite par l'USTH (cf. diaporama).
- Le président signale qu'il n'y aura pas de financement issu du programme 89 lors des périodes au Vietnam.
- Une possibilité de co-tutelle de thèse co-financées par l'Université d'accueil a été proposée par un membre du CA, mais est-ce possible ?

#### 3.3) Questionnements du CA sur les bourses 89

##### **Proposition 5 (constat/questionnement)**

**Le non financement (avéré ?) des doctorants lors de leurs séjours au Vietnam par le programme 89, notamment pour les thèses en cotutelle ou les thèses « sandwich », va inévitablement conduire les établissements à demander des bourses « pleines ».**

**Deux questions en découlent : l'USTH peut-elle préciser les règles officielles des cotutelles de thèse au Vietnam et/ou les habitudes dans le cadre des thèses « sandwich » et préciser les conditions de financement des doctorants ? Comment articuler les bourses 89 avec un co-financement Français, par exemple dans le cadre d'une cotutelle ?**

### 4) Appel à sujets de doctorats (bourses 89)

#### 4.1) Informations

- Le consortium a demandé à l'USTH de préciser leurs priorités en termes de besoins de thématiques de thèse et par suite de futurs Lecturers.
- A la demande du Consortium et des directeurs français de départements, la première proposition a été revue et réorientée essentiellement vers les laboratoires existants à l'USTH (cf. diaporama ci-joint).
- Une première enquête a été lancée par les départements de l'USTH, afin de sonder les membres du consortium (mais pas tous), en leur demandant de préciser notamment les candidats disponibles ciblés.

#### 4.2) Echanges et questions

- L'appel à sujets de thèse tel que précisé dans le diaporama n'est pas suffisamment « large » pour certains membres du CA
- Une seconde diffusion doit être faite au niveau de l'ensemble des membres du Consortium.

#### 4.3) Proposition sur l'appel à sujets de doctorats

##### **Proposition 6**

Le Consortium va diffuser un appel large à sujets de thèse, dans les prochaines semaines, en précisant que la priorité sera donnée aux domaines et sous-domaines affichés par les départements de l'USTH (qui seront joints à l'appel). Il sera précisé que les équipes de recherche françaises qui ont répondu à la première enquête devront postuler de nouveau.

### 5) Vie de l'association

#### 5.1) Informations

- Présentation d'un budget provisoire 2019 par le Président : ce budget est légèrement excédentaire comme en 2018, ce qui permettra de refaire les fonds de réserve.
- Le point sur les demandes en cours de membres actifs et associés.
- Présentation des missions des membres du bureau
  - o VP Recherche : IRD (représenté par J-P. Moatti ou C. Valentin)
  - o VP Accréditations M et L : Le Mans Université (représentée par F. Calvayrac)
  - o VP Doctorants : Université de Lyon 1 (représentée par A. Giroir-Fender ou F. Rieg-Falson)
  - o Trésorier : Université de Montpellier (représentée par P. Gantet)
  - o Secrétaires : Université de Paris-Saclay (représentée par P. Lecoœur ou V.O. Nguyen Thi) et Université de Paris Est-Créteil (représentée par M. Schwell)
- Point sur les conventions d'adhésion, tripartite et de Master
- Dates à retenir
  - o Conseil d'Université de l'USTH : 27 Mars 2020 à Paris (MESRI)
  - o AG ordinaire et CA encadrant l'AG : 14 Mai 2020 à Poitiers (Université)

#### 5.2) Propositions sur la vie de l'association

##### **Proposition 7 (Décision votée) :**

La demande d'adhésion, en tant que membre associé, de l'ENSSAT Lannion (Ecole interne de l'Université de Rennes) a été acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

##### **Proposition 8 (Décision votée) :**

Les missions proposées pour les membres du bureau ont été approuvées.

##### **Proposition 9**

La convention d'adhésion (bilatérale entre le consortium et chaque membre) et la convention tripartite (entre le consortium, l'USTH et chaque membre) vont être relues attentivement et rééditées (en versions plus simplifiées si possible, voire en version groupée) et adressées à tous les membres.

La convention bilatérale Master (entre chaque membre accrédité et l'USTH) sera rééditée après la 3<sup>ème</sup> accréditation.

La convention cadre entre le consortium et l'USTH, récemment votée et signée sera adressée à tous les membres.

*Fin de réunion à 13h*

*Document rédigé par B. Legube*

## Rapport financier 2019.

Fait le 11 Mai 2020

Grace aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2019.

### Produits :

- Cotisations : **85 000 €**
- Subvention MESR : **92 100 €**
- Intérêts et produits assimilés : **367 €**
- Subvention 2IMesr : **16 086 €** (dépenses effectuées en 2019 soit un total de 19 615 € effectuées sur les 25 000 € reçus)
- Subvention Ambassade de France : **107 424 €** (77 424 € 2018/2019 + 30 000 € 2019/2020)
- Don Airbus : **331 704 €**
- Divers : **3 €**

**Total : 632 684 €**

### Charges :

- Per diem Master : **95 866 €**
- Séminaire doctorants : **3 691 €**
- Missions Consortium : **10 459 €**
- **Dépenses Subvention 2IMesr : 16 086 €**
- Objectifs Labos projets : **52 747 €**
- Salaires et charges sociales : **42 624 €**
- Missions de coordination : **11 194 €**
- Honoraires : **10 201 €**
- Impôts sur les bénéfices : **88 €**
- Amortissements sur immobilisations : **177 €**
- Frais bancaires : **425 €**
- Fournitures administratives : **323 €**

- Sous-traitance IAS: **331 704 €**
- Assurance : **132 €**
- Perte : **5 000 €**
- Divers : **65 €**

**Total : 580 782 €**

<b>Résultat de l'exercice : 51 902 €</b>
--

Résultat affecté au Report à nouveau.

**Fonds de roulement au 31/12/2019 : 87 656 €** (fonds de roulement au 31/12/2018 : 35 754 €  
+ résultat de l'exercice 2019 soit 51 902 €)

Bonjour Madame

Je vous écrit au sujet de la convention 2017-05-0011 (voir fichier en pj) attribuant une subvention au consortium français USTH que je préside. Cette convention demande un bilan de l'opération pour le 30 septembre 2018.

Comme je le signalais lors de mon récent RdV avec Monsieur Despréaux de la DAEI, nous avons pris beaucoup de retard pour plusieurs raisons :

- l'équipe française sur place de direction à l'USTH, sans laquelle nous ne pouvons pas réellement avancé, a (pour tous ses membres) fini son contrat en juillet dernier et la nouvelle équipe est en cours de recrutement (prises de fonctions prévues pour la fin de l'année civile)
- nous avons été obligé de trouver un correspondant local (à Hanoï) pour commencer la réalisation de certaines des opérations faisant l'objet de la convention (il est admis officiellement depuis l'été que c'est l'IRD qui sera le sous-traitant pour ces opérations)
- la subvention a été versée fin 2017 et nous n'avions pas suffisamment de réserves pour faire l'avance.

Nous avons donc pris un important retard, bien que certaines opérations sont commencées :

- Réalisation d'un film destiné à promouvoir la mobilité des étudiants dans les deux sens
- Recherche de volontaires vitenamiens pour faire des missions en France destinées à contribuer à la formation des EC et à la mise ne place de thèses en co-tutelle
- Discussion avec l'IRD pour mettre en place une plate-forme de formation aux fonctions d'EC à Hanoï

Je vous demande donc quelle(s) démarche(s) il faut faire pour obtenir un délai d'une année supplémentaire dans la réalisation complète des opérations.

Merci pour votre réponse

Cordialement

**Bernard Legube**

*Professeur émérite de l'Université de Poitiers (ENSIP, unité de recherche IC2MP)*

*Président du consortium français des établissements d'enseignement supérieur en soutien de l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (USTH)*

*Président du conseil scientifique de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne*

*Président honoraire de la Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE) Limousin Poitou-Charentes*

*Directeur honoraire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers de l'Université de Poitiers*

*Tél : 06 08 36 69 41*